

Retraites et bénévolat :

Globalement, et contrairement aux idées reçues, les retraités ne sont pas sur représentés dans la vie associative et le bénévolat. La totalité des 14 millions de bénévoles engagés dans plus de 1 million d'associations vivantes représente 28 % de la population française de plus de 15 ans. Dans la tranche d'âge « 60-69 ans » le taux de bénévolat est de 29% environ ; dans celle des plus de 70 ans, 19%.¹

Dans toutes les enquêtes menées auprès de retraités, la grande majorité des interviewés exprime le besoin d'avoir des activités socialement reconnues, de « servir à quelque chose ». C'est même souvent le choix et la mise en œuvre de ces nouvelles activités, au sein d'un nouvel équilibre de vie, qui marquent la fin du « deuil social du travail rémunéré ». Ces activités peuvent relever, soit de la solidarité familiale (l'appui aux enfants, aux petits-enfants, aux ascendants), soit de ce qui s'appelle le bénévolat informel ou de proximité (la solidarité et la convivialité de quartier), soit enfin du bénévolat institué qui, en France, passe le plus souvent par le bénévolat associatif, compte tenu de la place toute particulière qu'y tiennent les associations.²

On ne quitte pas impunément 40 ans, ou plus, d'une vie largement « formatée » par le travail, son rythme, ses contraintes, ses satisfactions, les relations qu'il a créées... Même si cette retraite est souhaitée, soit parce qu'on est fatigué ou que les conditions du travail sont devenues insupportables, soit parce qu'on a d'autres projets, ce passage est le moment du bilan, le moment de la prise de conscience du vieillissement, souvent le moment où les parents partent ou deviennent plus dépendants... Toutes ces questions interpellent et se résument largement ainsi : *« Que vais-je faire de ma vie pendant cette nouvelle période, en principe longue, où je serai en bonne forme et plus libre de mes choix : simple consommateur passif, penser enfin à moi après m'être beaucoup occupé des autres, me réinvestir sur un Projet dont j'ai toujours rêvé, être utile grâce au temps dont je vais disposer, un peu tout cela à la fois ? Aurai-je les moyens de faire ce dont je rêve ? Comment hiérarchiser et choisir ? »*

Ce réinvestissement est d'autant plus facile que la personne s'est constituée dans son parcours de vie précédent un capital de lien social, « les ressources identitaires », en dehors même de ses relations professionnelles. Faute de l'avoir fait suffisamment avant le départ, c'est tout un retissage qui est à refaire.

¹ Pour en savoir plus voir « *L'engagement bénévole des retraités : une implication réfléchie !* » Etude de D. Thierry pour France Bénévolat - Octobre 2007

² « *L'entrée en retraite : nouveau départ ou mort sociale ?* » Dominique Thierry Editions Liaisons (2006)

L'implication des retraités dans des activités socialement utiles a donc un double effet positif : pour eux-mêmes, dans ce que les institutions de retraite commencent à appeler « la prévention sociale globale », avec en particulier des effets positifs sur la santé ; pour la collectivité, par les effets du développement du lien social et de la solidarité. Quand ils témoignent, les bénévoles redécouvrent d'ailleurs, souvent sans le savoir, le concept « du don et du contre don » très ancré dans toutes les civilisations traditionnelles et très bien mis en exergue par Marcel Mauss³. Sur un registre plus collectif, sans vouloir implicitement tenir un discours normatif sur la nécessité d'avoir un engagement « pour être un bon retraité », il est clair que la reconnaissance de la place des retraités dans la Société passe par la reconnaissance de leur utilité sociale⁴.

L'une des grandes craintes, pas totalement infondée, des retraités pour s'engager dans le bénévolat associatif est d'être impliqué sans limites et de retrouver toutes les contraintes de la vie professionnelle⁵. Du coup, bien des retraités hésitent et finalement ne s'engagent pas, devant cette crainte de retrouver un niveau de contraintes identique au travail, d'autant plus pervers qu'il se situe souvent sur un registre culpabilisant, la noblesse de la Cause justifiant tous les investissements... et le « sans limite », puisque le retraité est censé n'avoir rien à faire !

Les choix et équilibres à trouver doivent être effectués selon deux critères, d'égale importance, celui du plaisir et celui de l'utilité.

Dans l'autre sens, on constate les échecs complets de certains de ces nouveaux bénévoles qui se précipitent dans le bénévolat, dans une démarche occupationnelle, pour compenser le vide de l'entrée en retraite ou pour reproduire en milieu associatif les schémas de pouvoir et d'organisation qu'ils ont connus dans l'entreprise.

Déceler les motivations profondes, faire comprendre la spécificité associative, s'appropriier le Projet associatif, trouver le bon équilibre entre l'engagement et les autres centres d'intérêt légitimes, faire comprendre que l'animation de bénévoles n'a rien à voir avec le management de salariés... constituent des processus d'apprentissage, d'autant plus longs et plus aléatoires que ce « nouvel entrant » a peu ou pas connu la vie associative auparavant.

Il est clair, à cet égard, que le Monde Associatif, qui a un besoin constant à la fois de plus de bénévoles et de bénévoles aux compétences de plus en plus pointues, ne saura pas attirer et fidéliser des bénévoles retraités, s'il ne sait pas s'adapter aux attentes, aux rythmes et aux différentes caractéristiques sociologiques des catégories de retraités. (Cette remarque vaut d'ailleurs pour toutes les autres

³ « *Essai sur le don* » Marcel Mauss (1923)

⁴ Voir rapport adopté par le Conseil Economique, Social et Environnemental le 11 Mars 2009 « *Seniors et cité* » (Rapporteuse : Monique Boutrand)

⁵ Avec la représentation symbolique du petit doigt qu'on met dans la machine et de tout le corps qui y passe ensuite.

catégories de bénévoles : les jeunes, les actifs, les demandeurs d'emplois, les femmes au foyer !).

Par ailleurs, on ne peut pas séparer cette réflexion sur la place des retraités dans le bénévolat de celle du renouvellement des dirigeants associatifs. Environ 50% des Présidents sont des retraités, ce qui n'est pas en tant que tel anormal, compte tenu de la charge et des besoins de disponibilités que représente la responsabilité de l'animation d'une association. 70% des Présidents sont des hommes, même si par ailleurs il y a une progression de la place des femmes dans les responsabilités associatives. Le risque d'associations monopolisées « par des vieux mâles » est évident ! Face à cette situation, nous entendons des discours contradictoires :

- la difficulté à trouver des personnes qui acceptent de prendre de responsabilités associatives, jugées trop lourdes, trop risquées et pas assez gratifiantes : ceci est parfaitement exact ;
- mais aussi l'impression, tout aussi exacte, que nombre de dirigeants associatifs ne prennent pas les moyens de trouver leurs remplaçants et donc font tout pour rester tout en déplorant officiellement cette situation.⁶

Il nous paraît évident qu'il n'y a pas de solution, à long terme, à ce problème clé pour l'avenir des associations en dehors de l'arrivée de jeunes dans la gouvernance associative, d'un plus grand partage des responsabilités, d'une plus grande coopération intergénérationnelle et d'échanges réciproques de savoir-faire et de compétences.

DOMINIQUE THIERRY

Vice-président national de France Bénévolat

Janvier 2009

⁶ Voir l'étude de France Bénévolat « *Le « recrutement » et le renouvellement des dirigeants associatifs, une question clé pour l'avenir du Monde Associatif !* » sous la direction de Dominique Thierry - Juin 2008